

Enjeux du projet

Faire face à l'évolution prévisible des besoins en déplacements, changer en profondeur l'organisation des déplacements et répondre aux défis du développement durable, sont les enjeux majeurs du Bus-Tram.

Enjeux

1^{er} enjeu: Répondre aux engagements nationaux et internationaux

Objectif national à long terme : le facteur 4

Dans le cadre du protocole de Kyoto, adopté en 2005, des objectifs chiffrés d'émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été attribués à chaque pays dans le but de limiter le niveau de réchauffement climatique.

Pour la France, compte tenu de l'augmentation prévisible de sa population, **l'objectif à atteindre est de diviser par 4 les émissions de GES en 2050 par rapport au niveau de référence de 1990.**



Atteindre cet objectif ambitieux implique de mettre en œuvre un maximum de solutions dans tous les domaines, de l'habitat aux transports et à l'aménagement du territoire.

Objectif européen à moyen terme : le 3 fois 20

Un plan climat-énergie européen, (élément de la future directive cadre « énergies renouvelables ») et adopté le 23 janvier 2008 par la Commission Européenne, vise un objectif européen dit 3 X 20, consistant d'ici à 2020 à :

- **diminuer de 20%** les émissions de gaz à effet de serre ;
- **réduire de 20%** la consommation d'énergie ;
- **atteindre 20%** d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique.

Les collectivités territoriales occupent une place prépondérante dans l'orientation du développement durable de leur territoire et moins de 10 ans pour atteindre ces objectifs, c'est très court !

Objectifs du Grenelle environnement

Avec les objectifs du Grenelle pour le volet « Transports Urbains », le Grenelle de l'Environnement a permis le développement d'une approche nouvelle, l'écomobilité. Il a fixé des objectifs chiffrés ambitieux :

- augmenter le réseau de transport collectif en site propre ;
- passer de 300 kilomètres actuels à 1500 kilomètres de transports collectifs en site propre (TCSP) d'ici 2020, (tramways et lignes de bus-tram) ;
- rendre obligatoires les plans de déplacement d'entreprises dans les zones d'activités;
- préciser l'articulation des compétences entre communes et communautés : politique de stationnement, gestion de la voirie, modes doux...);
- mettre en place un premier appel à projets : 50 projets de TCSP d'ici 2011 : la CASA y a répondu et le projet de bus-tram a été retenu par l'Etat, pour 7,3 millions d'euros.

2^e enjeu : Répondre à la demande d'éco-mobilité

En terme de mobilité, l'agglomération se caractérise par une utilisation exceptionnelle de la voiture, **plus des 2/3 des déplacements y étant réalisés en voiture**. La pratique des autres modes reste limitée : **22% des déplacements se font à pied ; 6% en transports en commun ; 1% à vélo**.

Néanmoins, l'attitude des usagers change, avec une plus grande attention aux coûts financiers des déplacements (énergie, stationnement, péage), une sensibilité grandissante aux questions environnementales (émissions de gaz à effet de serre, réchauffement climatique, pollutions) et un désir d'une meilleure qualité de vie (santé, stress des embouteillages et du temps perdu, pureté de l'air).

L'écomobilité c'est d'abord une forme d'organisation de la vie urbaine qui permet d'avoir moins besoin de se déplacer, ou de faire des déplacements plus courts.

C'est ensuite la mise en place puis l'usage de **modes de transports moins polluants, moins dangereux et plus économes en énergie**. Ainsi, avec le bus-tram, la fréquentation attendue sur le réseau ferait presque doubler la part modale des transports en commun sur le territoire.

- On estime que 20% des utilisateurs du bus-tram seront d'anciens usagers de la voiture. La part de la voiture se réduira progressivement au bénéfice des autres modes de transport ;
- L'année de mise en service, 5 millions voyageurs sont attendus dans le corridor du bus-tram contre 3 millions en situation sans le bus-tram.

Le triple objectif du bus-tram

- **Faciliter les déplacements** : créer un système de transport performant et fiable. Il s'agit de garantir à tous la possibilité de se déplacer librement dans des conditions maîtrisées de coût et de durée de trajet ;
- **Préserver l'environnement et réduire nos consommations d'énergie et la pollution de l'air**. Il s'agit de maintenir la qualité de vie qui fait la richesse et l'attractivité de notre territoire. Il faut assurer les meilleures conditions pour la santé publique et la qualité de l'air. Faire baisser le niveau de bruit, du stress, des accidents de la route, sont autant de défis à relever ;
- **Pérenniser le développement** : dessiner l'agglomération de demain et soutenir l'économie. Il s'agit de garantir l'accessibilité aux emplois, aux services, aux commerces, aux grands moyens de transport et aux secteurs d'habitat, condition du maintien du dynamisme économique. Le projet constitue aussi un nouveau vecteur de déplacement dans un corridor où la capacité de

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/se-deplacer/bus-tram/enjeux-du-projet?>

déplacement est limitée aux heures de pointe. Il rend possible des développements urbains et une croissance économique.

[Téléchargez le plan du projet](#)

FAQ



Le calendrier de réalisation

Mises en service phasées de 2019 à 2023.

› Pourquoi ne pas accélérer la réalisation de la branche Clausonnes ?

La réalisation de la branche rejoignant Saint-Philippe a été priorisée car elle permettra d'offrir au plus tôt aux étudiants, actifs et habitants du secteur les services du bus-tram. La branche des Clausonnes, qui doit s'intégrer au projet d'aménagement de la ZAC, est dépendante du calendrier de réalisation de celle-ci. C'est pourquoi, il a été décidé de la réaliser dans un second temps.

Le bus-tram et les piétons

› Comment se feront les traversées des enfants entre les cours de tennis ?

Il est prévu deux accès distincts : l'accès sud depuis le parking de la rue des Trois Moulins et un nouvel accès nord depuis la rue de la déchetterie.

Le bus-tram et les cyclistes

› Des itinéraires cyclables sont-ils prévus ?

Un des principaux enjeux de la CASA est de promouvoir les modes de circulation doux comme le vélo et la marche à pied. C'est pourquoi le projet du bus-tram s'accompagne de nouveaux itinéraires cyclables sur 6 km, rejoignant les itinéraires existants.

› Avec la nouvelle bretelle autoroutière Est, sortie directe sur la route des Chappes (RD535), comment les cyclistes rejoignent-ils la piste cyclable en direction de Biot ?

Les cyclistes sont invités à emprunter le passage entre le giratoire des Trois Moulins et Super-Antibes puis longeront la rue des Tulipes pour atteindre la piste cyclable de la route des Chappes en toute sécurité.

Le bus-tram et la circulation

› Comment se fera la circulation durant les travaux dans la zone des Cistes ?

Afin de limiter les nuisances, des dispositions ont été prises pour maintenir les accès riverains sur l'ensemble de la zone durant toute la période de travaux.

Ainsi, dès le début des travaux, la rue des Alisiers sera réaménagée afin de permettre une circulation à double sens pendant toute la phase chantier. Quant à la rue des Cistes, les travaux seront réalisés par demi-chaussée et par petits tronçons (EUROg2

- Sophocle puis Sophocle -Hexagone), de manière à permettre un fonctionnement le moins dégradé possible.

➤ **Les girations sont-elles prises en compte dans le projet sur la zone des Cistes ?**

Toutes les girations nécessaires au bon fonctionnement des entreprises du secteur des Cistes ont été prises en compte dans le projet d'aménagement, notamment au niveau de la circulation des poids lourds.

➤ **Pourquoi traverser la Valmasque au lieu de rejoindre la route des Chappes au plus court ?**

Un passage par la route des Chappes a été étudié. Néanmoins, compte tenu de l'encombrement de cette voirie, il a été jugé déraisonnable pour préserver la circulation générale, de lui ajouter les deux voies nécessaires au site propre. Par ailleurs, les pentes de la route des Chappes sont difficilement compatibles avec celles d'un bus-tram.

Enfin, les temps de parcours pour rejoindre Saint-Philippe auraient été plus longs qu'avec le tracé au plus direct retenu, par le Parc Naturel de la Brague, qui permet en outre une liaison modes actifs (vélos et piétons) efficace.

➤ **Quels aménagements routiers sont prévus depuis Antibes vers les 3 Moulins ?**

Les réaménagements routiers et autoroutiers envisagés au Sud de l'échangeur de l'A8 dans les secteurs de Provence, St Claude et des Terriers, en lien avec le projet d'extension des Hauts d'Antibes ont été soumis à la concertation publique du 28 février au 13 mars 2017.

➤ **Quel va être l'impact du projet sur la circulation dans Super Antibes ?**

Le projet, qui a pour objectif de renforcer l'usage des transports en commun, doit faire en sorte de réduire l'augmentation croissante du nombre de voitures sur les routes. En outre, compte tenu des aménagements routiers réalisés sur le secteur des Trois Moulins, le projet devrait améliorer la circulation dans Super Antibes, moins d'automobilistes empruntant en effet les petites rues du quartier afin d'éviter les grands axes embouteillés.

➤ **Comment accéder et sortir de Super Antibes après la phase travaux ?**

L'accès se fait toujours depuis le giratoire des Trois Moulins, par le passage au dessus de la nouvelle bretelle autoroutière Est.

Le plan de circulation prévoit l'accès à Super Antibes, en provenance de l'autoroute A8 (de Nice), via la nouvelle sortie Ouest et le giratoire AzurArena.

➤ **Combien de temps la rue des Trois Moulins (du giratoire Super Antibes à celui des Trois Moulins) sera t-elle fermée ?**

La fermeture aux véhicules motorisés est définitive. Toutefois, le cheminement piétonnier et cyclable est maintenu. A l'issue des travaux, cette voie sera dédiée au bus-tram et aux modes doux (cyclistes, piétons). En attendant la première mise en service du bus-tram (2019), les lignes Envibus 1 et 9 empruntent cette voie et le pont qui surplombe la RD535, profitant ainsi des premiers aménagements du bus-tram. En effet, cet itinéraire direct et sécurisé permet aux bus d'éviter le nœud des Trois Moulins, jusqu'à la rue de la déchetterie.

➤ **Pourquoi un nouveau giratoire AzurArena (proche de la déchetterie) ?**

Ce giratoire est relié à la nouvelle sortie autoroutière mise en service le 1er juillet 2015, il permet de distribuer la rue des Trois Moulins, la déchetterie, le quartier Super Antibes et Sophia Antipolis par le giratoire des Trois Moulins.

➤ **Pourquoi la sortie autoroute Est vers Sophia Antipolis était-elle fermée du 1er juillet au 31 août 2015 ?**

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/se-deplacer/bus-tram/enjeux-du-projet?>

Une sortie directe vers Sophia Antipolis (RD 535), sans passer par le giratoire des Trois Moulins est prévue pour l'été 2016. Durant l'été, dans le but de profiter du départ en vacances des salariés de Sophia Antipolis, la sortie Est était fermée pour la réalisation du tunnel permettant ce futur accès direct.

Pendant ce temps, la nouvelle sortie Ouest rejoignant le giratoire AzurArena permettait aux automobilistes, provenant de l'autoroute A8, d'accéder à Sophia Antipolis et à Super Antibes par le giratoire des Trois Moulins.

Le bus-tram et le stationnement

> Quels stationnements pendant et après les travaux ?

Afin de permettre aux usagers de la zone des Cistes de stationner durant les travaux, il a été décidé d'une part d'accélérer la réalisation de l'extension du parking situé devant le restaurant le Sophocle et d'autre part, de réaliser un cheminement piéton depuis le parking gratuit de la salle Azurarena jusqu'à l'intérieur du secteur des Cistes.

A l'issue des travaux, la rue des Alisiers bénéficiera de stationnements longitudinaux et une petite poche de stationnement sera réalisée en face du parking agrandi du Sophocle.

Le bus-tram et l'environnement

> Quel sera l'impact du projet sur les nuisances sonores du quartier de Super Antibes ?

Le projet sera bénéfique au niveau sonore pour le quartier de Super Antibes. En effet, même si l'étude acoustique a montré que le projet n'augmente pas le bruit, des murs anti bruit ont été posés afin d'améliorer la qualité de vie des riverains de la RD 535.

> Que deviennent les arbres actuellement sur l'emprise du projet ?

Certains arbres sont coupés et mis à la libre disposition des riverains pour servir de bois de chauffe. D'autres sont transplantés et mis dans des jauges en attendant d'être replantés dans le cadre du projet. Enfin, d'autres sont immédiatement replantés tels les oliviers proches de la déchetterie d'Antibes.

Les ouvrages du bus-tram

> Qu'y a-t-il au centre du giratoire des Trois Moulins ?

Un bassin de rétention à ciel ouvert a été réalisé afin de recueillir les eaux pluviales liées aux nouvelles infrastructures du bus-tram.

L'aménagement paysager du bassin du giratoire des Trois Moulins est prévu en 2017, en attendant le lancement d'un nouveau marché de travaux.

Le matériel roulant

> A quoi ressemblera le bus-tram ? Quelle énergie sera utilisée ?

Etant donné la rapidité des avancées technologiques, il est préférable d'arrêter les choix en termes de design et d'énergie au plus proche de la date de mise en service

du bus-tram afin de profiter des meilleures opportunités. Les choix seront réalisés plus tard dans le respect de la loi sur la transition énergétique.

Le coût du projet

➤ Quel est le coût des travaux du bus-tram ?

Le coût du projet s'élève à 126 700 000€ hors taxes, acquisitions foncières comprises.

➤ Comment est-il financé ?

Il est financé par

- de l'autofinancement (recette du Versement transport et emprunt),
- des subventions (de la Région, du Département et de l'Etat dans le cadre des appels à projets "Grenelle de l'environnement").

Escota participe, à hauteur de 7 millions d'euros, pour le réaménagement des bretelles autoroutières de la sortie 44 Antibes, réalisé dans le même temps.

Le bus-tram en service

➤ Le trajet du bus-tram est-il définitif ?

L'enquête publique du 6 décembre 2012 au 17 janvier 2013 a permis d'arrêter le tracé définitif du Bus-Tram

➤ Une connexion entre les terminus du bus-tram et la gare routière de Valbonne Sophia Antipolis est-elle prévue ?

La voie dédiée du bus-tram prendra fin à l'IUT de Biot, cependant, la ligne du bus-tram poursuivra sa route dans la circulation générale : il ne sera pas nécessaire de changer de bus pour rejoindre la gare routière de Valbonne – Sophia Antipolis.

➤ Les autres lignes de bus pourront-elles bénéficier de la voie dédiée au bus-tram ?

Les lignes de bus partageant une partie du tracé du bus-tram pourront emprunter la voie dédiée du bus-tram, cependant seul le bus-tram sera prioritaire aux carrefours. De plus, les correspondances avec les autres lignes seront facilitées avec des arrêts de bus proches des stations du bus-tram.